

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saisie de plus de 2 tonnes de cocaïne au large de l'Espagne : une opération menée avec la coopération de la Douane française

Montreuil, le 22 septembre 2026

Le 14 septembre 2026, les autorités douanières espagnoles, en coopération avec les douaniers de la DNRED (Direction Nationale du Renseignement et des Enquêtes Douanières), ont intercepté un voilier transportant près de 2,1 tonnes de cocaïne, à environ 400 milles nautiques des côtes galiciennes. Le voilier a été localisé par le navire des opérations spéciales « Petrel I », du Service de surveillance douanière de l'Agence fiscale espagnole. Lors de l'intervention, les douaniers ont découvert à bord 70 colis contenant près de 2 100 kg de cocaïne. Les quatre membres d'équipage, de nationalités argentine, uruguayenne, colombienne et albanaise, ont été immédiatement interpellés à bord du voilier. Selon les éléments de l'enquête, le ressortissant albanais aurait notamment été chargé de veiller, pour le compte de l'organisation criminelle destinataire, au bon déroulement de l'opération.

Une opération préparée depuis plusieurs mois

Baptisée DONCELLA, l'opération a débuté en février 2026, à la suite de renseignements faisant état de l'implication possible d'un voilier dans une opération de trafic de stupéfiants dans la zone frontalière entre la France et l'Espagne.

Les enquêteurs ont identifié un voilier de type sloop (voilier à un mât), battant pavillon polonais et mesurant 14 mètres. L'embarcation a été localisée au mois de juin dans le port de Roses, en Catalogne.

Le 11 juillet, les douaniers espagnols ont constaté que le voilier quittait le port sans activer son système d'identification automatique (AIS), dont l'utilisation est obligatoire pendant la navigation. Cette absence de signal a constitué un élément supplémentaire dans le cadre de la surveillance de l'embarcation.

La coopération internationale s'est ensuite poursuivie, notamment avec la National Crime Agency (NCA) britannique et la Drug Enforcement Administration (DEA) américaine, sous la coordination du Maritime Analysis and Operations Centre – Narcotics (MAOC-N).

Le 14 septembre, le voilier a été localisé à environ 400 milles nautiques des côtes galiciennes par le Petrel I, avant d'être intercepté.

L'identification du réseau

L'opération ne s'est pas limitée à l'interception du voilier et à l'arrestation de son équipage.

Alors que le Petrel I faisait route vers le port de Vigo avec l'embarcation saisie, les investigations menées par les autorités espagnoles ont permis d'identifier deux autres suspects établis en Espagne, respectivement à Barcelone et à Gérone.

L'un de ces deux suspects a été interpellé par les autorités espagnoles. Le second, également identifié dans le cadre de l'enquête, est actuellement en fuite et fait l'objet de recherches.

Selon les éléments de l'enquête, l'un d'eux était chargé de rechercher et de recruter des embarcations répondant aux caractéristiques recherchées par les organisations criminelles. Le second assurait notamment la surveillance et la sécurisation des bateaux, afin de détecter toute éventuelle intervention des autorités.

Les investigations ont ainsi permis de mettre au jour un réseau spécialisé dans la mise à disposition et la sécurisation de moyens nautiques destinés au transport de stupéfiants pour le compte d'autres organisations criminelles.

Une étroite coopération internationale

L'opération a été menée en étroite coopération avec la Direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières (DNRED). Elle a également bénéficié de la coopération du Centre de renseignement contre le terrorisme et le crime organisé (CITCO), du MAOC-N et de plusieurs partenaires internationaux.

Au total, cinq personnes ont été interpellées dans le cadre de l'opération: les quatre membres d'équipage du voilier et l'un des deux suspects identifiés à terre en Espagne. Le second suspect identifié est actuellement en fuite et activement recherché.

Les personnes interpellées sont notamment soupçonnées d'appartenance à une organisation criminelle, de contrebande et d'atteinte à la santé publique. La procédure est suivie par l'Audiencia Nacional.

L'enquête se poursuit et pourrait conduire à de nouvelles interpellations.

Cette opération s'inscrit dans la lutte contre la « route atlantique de la cocaïne », utilisée par des organisations criminelles pour acheminer par voie maritime des stupéfiants depuis l'Amérique du Sud vers l'Europe, notamment à bord de voiliers de plaisance.

POUR ALLER PLUS LOIN

- **Album photos** : <https://flic.kr/s/aHBqjD5pMi>
- **Vidéo de la saisie** : <https://we.tl/t-pm913kM3c6zWAKi0>